

Le Désastre des Zeppelins en France

Le cinquième dirigeable s'est perdu en mer. — Un officier aviateur affirme l'avoir vu disparaître dans les flots.

Toulon, 25 Octobre. On a très inexactement rapporté jusqu'à ce jour les différents phases de la poursuite du zeppelin, qui est venu survoler notre région, par les aviateurs maritimes. Nous sommes en mesure de donner des renseignements sur cette chasse au pirate de l'air et de se distinguer les escadrons de chasse.

Le 20 octobre, à 11 heures 30 de l'après-midi, la sirène du centre d'aviation du 1^{er} régiment, donna l'alarme. Un zeppelin était signalé dans notre région. Aucune indication précise n'était donnée. Les avions de chasse cependant commençaient à décoller. Le commandant du centre répartit judicieusement ses appareils, forma deux escadrons, qui prirent leur vol dans deux directions différentes.

Tandis que la première escadrille patrouillait inutilement dans la région marseillaise, la seconde rejoignit vers 5 heures, les avions partis de Fréjus à la recherche du dirigeable ennemi. La chasse se poursuivait d'un commun accord.

Vers 5 heures 15, un appareil, monté par l'enseigne de vaisseau X..., qui évoluait à une hauteur de 2 à 3 mille mètres, aperçut le zeppelin à 40 kilomètres de l'île du Titan. Il se lança à sa poursuite, mais hélas, la nuit le rendit impuissant. Il dut se poursuivre davantage. Il était environ 6 heures, la nuit se faisait plus sombre et l'on s'altéra les difficultés que les hydravions éprouvaient à voler dans la nuit. L'enseigne X... le héros de cette journée, affirmait avoir vu le dirigeable tomber et disparaître dans les flots.

Quoique les sous-marins de la station de Toulon paraisaient à la recherche du dirigeable, ne rencontraient aucune trace, aucune ébrèche, ni rien de croire à la perte du cinquième zeppelin. L. G.

Les Scandales de Paris

L'Affaire du « Journal »

Les largesses de M. Pierre Lenoir

Paris, 25 Octobre. Le Petit Parisien donne, d'après quelqu'un qui a suivi de près les agissements de M. Pierre Lenoir, les détails suivants. M. Pierre Lenoir était mobilisé détaché au service militaire chargé de la vérification des télégrammes étrangers. Cela lui donnait toutes facilités pour entrer dans le service de M. Lenoir et de se rendre au domicile de son patron. M. Lenoir avait un appartement en Suisse d'un million de francs. M. Lenoir avait un appartement en Suisse d'un million de francs. M. Lenoir avait un appartement en Suisse d'un million de francs.

L'Affaire Margulies

A l'instruction

Nice, 25 Octobre. Margulies a été interrogé hier matin et pendant plus de quatre heures après-midi. Le juge d'instruction a eu une entrevue avec le procureur de la République. Le rapport de l'enquête a été remis au juge.

Les Evénements de Grèce

L'assassinat continué

Athènes, 25 Octobre. Continuant l'épuration de la magistrature, le Conseil des ministres a décidé la révocation de sept procureurs d'appel et de huit présidents de première instance.

Le Sénat

La séance est ouverte à 3 heures 25.

M. Antonin Dubost, président. Le président prononce l'éloge funèbre de M. Halgan, sénateur de la Vendée.

A la Mémoire de Guyonnet

M. Antonin Dubost donne lecture de la proposition de résolution suivante : « Le Sénat, associant à l'hommage rendu par le gouvernement et la Chambre des députés pour glorifier une inscription sur l'édifice du Sénat, le nom de Guyonnet, héros de l'air, saisi en sa personne l'esprit de sacrifice, d'abnégation, d'énergie, de tous les sentiments qui ont fait de lui un héros, et qui a été le plus grand de nos héros, le Sénat, par ses vœux, se joint à l'hommage rendu par le Sénat à la mémoire de Guyonnet. »

La Réforme de la Législation pénale

L'ordre à l'ajour appelle la première délibération sur les articles de loi tendant à modifier plusieurs articles du Code d'instruction criminelle et des Codes de justice militaire.

A LA CHAMBRE

Les Interpellations sur la Politique extérieure du Cabinet

Les départs de M. Barthou comme ministre des Affaires étrangères. — Nombreux incidents. — Le vote

Paris, 25 Octobre. Les séances se succèdent avec chaque un programme si intéressant qu'il paraît impossible de ne pas s'occuper de ces débats. Les interpellations sur la politique extérieure du cabinet ont été l'objet de débats très intéressants.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 9 h. 25. Le président annonce la suite de la discussion des interpellations.

M. Deschanel. — Quel jour le gouvernement proposerait-il pour la discussion de ces interpellations ?

M. Painlevé. — Le gouvernement est à la disposition de la Chambre pour la discussion de ces interpellations sur la politique extérieure et générale du gouvernement.

M. Augagneur interpellé

La discussion immédiate est ordonnée. M. Augagneur monte à la tribune.

Personne ici, dit-il, ne s'étonnera que nous demandions au président du Conseil quelle soit la raison qui l'ont déterminé à se séparer de ses collaborateurs. Il n'a manifesté à aucun moment qu'il fut en désaccord avec M. Barthou. Le gouvernement a demandé à M. Barthou sa démission au moment où il était en train de signer le traité de commerce avec la Suisse. M. Barthou a refusé de donner sa démission. M. Barthou a refusé de donner sa démission.

Interpellation de M. Moutet

M. Moutet développe son interpellation sur la politique extérieure du gouvernement.

M. Moutet. — Vous allez le voir. Le pays, l'opinion se demandent ce que signifient le départ de M. Barthou et la nomination de M. Moutet. M. Barthou a été nommé ministre des Affaires étrangères à la veille de la victoire. M. Moutet a été nommé ministre des Affaires étrangères à la veille de la victoire.

INCIDENT

M. Moutet. — Nous vous considérons comme l'homme d'une loi qui nous considérons encore comme une profonde erreur. Cette allusion à la loi de 3 ans provoque un violent incident.

MM. Gandace et Magnin, debout au Centre

de la Chambre, s'efforcent en vain de donner leur parole pour répondre à M. Moutet. Les députés du Centre et de la Droite applaudissent.

M. Deschanel met un grand élan

à la défense de l'unité nationale. M. Deschanel met un grand élan à la défense de l'unité nationale. M. Deschanel met un grand élan à la défense de l'unité nationale.

M. Moutet se tourne vers le président, lui dit qu'il n'a pas été l'avocat de l'unité allemande.

M. Moutet se tourne vers le président, lui dit qu'il n'a pas été l'avocat de l'unité allemande. M. Moutet se tourne vers le président, lui dit qu'il n'a pas été l'avocat de l'unité allemande.

M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours.

M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours. M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours.

M. Barthou. — La présidence. (Applaudissements.)

M. Barthou. — La présidence. (Applaudissements.) M. Barthou. — La présidence. (Applaudissements.)

M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours.

M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours. M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours.

M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours.

M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours. M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours.

M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours.

M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours. M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours.

M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours.

M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours. M. Moutet, reprenant encore le fil de son discours.

humeur assez éloigné de celles-ci.

Elle a, néanmoins, causé la mort de deux personnes et fait cinq blessés.

Notes Marseillaises

Grave responsabilité

Au cours de la discussion de la question des charbons, hier, au Conseil général, il a été fait allusion à la responsabilité prise par le Maire de Marseille qui, privé de la ville de vingt mille tonnes de charbon ; vingt mille tonnes, la quantité nécessaire pour deux mois !

Autour de Marseille

Petite chronique. — L'« R. » de Marseille (Commission du Conseil régional), réanion de la Commission d'organisation ce soir à 6 heures 30.

La Température

Ciel beau, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait à 7 heures du matin, 8° ; à 1 heure de l'après-midi, 15° 3 ; à 7 heures du soir, 14° 6.

Chronique Locale

Autour de Marseille. — Le Conseil municipal, réanion de la Commission d'organisation ce soir à 6 heures 30.

Le Répertoire de M. Painlevé

M. Painlevé s'égare dans son répertoire. M. Painlevé s'égare dans son répertoire.

Le Répertoire de M. Barthou

M. Barthou vient à son tour, répondre à M. Painlevé. M. Barthou vient à son tour, répondre à M. Painlevé.

Le Répertoire de M. Deschanel

M. Deschanel lit les ordres du jour. M. Deschanel lit les ordres du jour.

Le Répertoire de M. Moutet

M. Moutet développe son interpellation. M. Moutet développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Augagneur

M. Augagneur développe son interpellation. M. Augagneur développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Painlevé

M. Painlevé développe son interpellation. M. Painlevé développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Barthou

M. Barthou développe son interpellation. M. Barthou développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Deschanel

M. Deschanel développe son interpellation. M. Deschanel développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Moutet

M. Moutet développe son interpellation. M. Moutet développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Augagneur

M. Augagneur développe son interpellation. M. Augagneur développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Painlevé

M. Painlevé développe son interpellation. M. Painlevé développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Barthou

M. Barthou développe son interpellation. M. Barthou développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Deschanel

M. Deschanel développe son interpellation. M. Deschanel développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Moutet

M. Moutet développe son interpellation. M. Moutet développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Augagneur

M. Augagneur développe son interpellation. M. Augagneur développe son interpellation.

humeur assez éloigné de celles-ci.

Elle a, néanmoins, causé la mort de deux personnes et fait cinq blessés.

Notes Marseillaises

Grave responsabilité

Au cours de la discussion de la question des charbons, hier, au Conseil général, il a été fait allusion à la responsabilité prise par le Maire de Marseille qui, privé de la ville de vingt mille tonnes de charbon ; vingt mille tonnes, la quantité nécessaire pour deux mois !

Autour de Marseille

Petite chronique. — L'« R. » de Marseille (Commission du Conseil régional), réanion de la Commission d'organisation ce soir à 6 heures 30.

La Température

Ciel beau, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait à 7 heures du matin, 8° ; à 1 heure de l'après-midi, 15° 3 ; à 7 heures du soir, 14° 6.

Chronique Locale

Autour de Marseille. — Le Conseil municipal, réanion de la Commission d'organisation ce soir à 6 heures 30.

Le Répertoire de M. Painlevé

M. Painlevé s'égare dans son répertoire. M. Painlevé s'égare dans son répertoire.

Le Répertoire de M. Barthou

M. Barthou vient à son tour, répondre à M. Painlevé. M. Barthou vient à son tour, répondre à M. Painlevé.

Le Répertoire de M. Deschanel

M. Deschanel lit les ordres du jour. M. Deschanel lit les ordres du jour.

Le Répertoire de M. Moutet

M. Moutet développe son interpellation. M. Moutet développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Augagneur

M. Augagneur développe son interpellation. M. Augagneur développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Painlevé

M. Painlevé développe son interpellation. M. Painlevé développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Barthou

M. Barthou développe son interpellation. M. Barthou développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Deschanel

M. Deschanel développe son interpellation. M. Deschanel développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Moutet

M. Moutet développe son interpellation. M. Moutet développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Augagneur

M. Augagneur développe son interpellation. M. Augagneur développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Painlevé

M. Painlevé développe son interpellation. M. Painlevé développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Barthou

M. Barthou développe son interpellation. M. Barthou développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Deschanel

M. Deschanel développe son interpellation. M. Deschanel développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Moutet

M. Moutet développe son interpellation. M. Moutet développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Augagneur

M. Augagneur développe son interpellation. M. Augagneur développe son interpellation.

quelque chose, se pencha en dehors du tramway et, de la tête, heurta un platane. Il tomba inanimé. Après avoir reçu des soins à la pharmacie Sarda, il fut transporté à son domicile.

Le contenu dans la discussion. — Après boire, au cours de la discussion, le député M. Deschanel, le journaliste Paul Constant, demeurant rue des Chapeliers, 35, s'aperçut tout à coup de la présence d'un individu qui se trouvait dans la salle du grand musée, au rez-de-chaussée de son domicile. Le meurtrier a été écroué.

Notes Marseillaises

Grave responsabilité

Au cours de la discussion de la question des charbons, hier, au Conseil général, il a été fait allusion à la responsabilité prise par le Maire de Marseille qui, privé de la ville de vingt mille tonnes de charbon ; vingt mille tonnes, la quantité nécessaire pour deux mois !

Autour de Marseille

Petite chronique. — L'« R. » de Marseille (Commission du Conseil régional), réanion de la Commission d'organisation ce soir à 6 heures 30.

La Température

Ciel beau, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait à 7 heures du matin, 8° ; à 1 heure de l'après-midi, 15° 3 ; à 7 heures du soir, 14° 6.

Chronique Locale

Autour de Marseille. — Le Conseil municipal, réanion de la Commission d'organisation ce soir à 6 heures 30.

Le Répertoire de M. Painlevé

M. Painlevé s'égare dans son répertoire. M. Painlevé s'égare dans son répertoire.

Le Répertoire de M. Barthou

M. Barthou vient à son tour, répondre à M. Painlevé. M. Barthou vient à son tour, répondre à M. Painlevé.

Le Répertoire de M. Deschanel

M. Deschanel lit les ordres du jour. M. Deschanel lit les ordres du jour.

Le Répertoire de M. Moutet

M. Moutet développe son interpellation. M. Moutet développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Augagneur

M. Augagneur développe son interpellation. M. Augagneur développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Painlevé

M. Painlevé développe son interpellation. M. Painlevé développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Barthou

M. Barthou développe son interpellation. M. Barthou développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Deschanel

M. Deschanel développe son interpellation. M. Deschanel développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Moutet

M. Moutet développe son interpellation. M. Moutet développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Augagneur

M. Augagneur développe son interpellation. M. Augagneur développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Painlevé

M. Painlevé développe son interpellation. M. Painlevé développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Barthou

M. Barthou développe son interpellation. M. Barthou développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Deschanel

M. Deschanel développe son interpellation. M. Deschanel développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Moutet

M. Moutet développe son interpellation. M. Moutet développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Augagneur

M. Augagneur développe son interpellation. M. Augagneur développe son interpellation.

humeur assez éloigné de celles-ci.

Elle a, néanmoins, causé la mort de deux personnes et fait cinq blessés.

Notes Marseillaises

Grave responsabilité

Au cours de la discussion de la question des charbons, hier, au Conseil général, il a été fait allusion à la responsabilité prise par le Maire de Marseille qui, privé de la ville de vingt mille tonnes de charbon ; vingt mille tonnes, la quantité nécessaire pour deux mois !

Autour de Marseille

Petite chronique. — L'« R. » de Marseille (Commission du Conseil régional), réanion de la Commission d'organisation ce soir à 6 heures 30.

La Température

Ciel beau, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait à 7 heures du matin, 8° ; à 1 heure de l'après-midi, 15° 3 ; à 7 heures du soir, 14° 6.

Chronique Locale

Autour de Marseille. — Le Conseil municipal, réanion de la Commission d'organisation ce soir à 6 heures 30.

Le Répertoire de M. Painlevé

M. Painlevé s'égare dans son répertoire. M. Painlevé s'égare dans son répertoire.

Le Répertoire de M. Barthou

M. Barthou vient à son tour, répondre à M. Painlevé. M. Barthou vient à son tour, répondre à M. Painlevé.

Le Répertoire de M. Deschanel

M. Deschanel lit les ordres du jour. M. Deschanel lit les ordres du jour.

Le Répertoire de M. Moutet

M. Moutet développe son interpellation. M. Moutet développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Augagneur

M. Augagneur développe son interpellation. M. Augagneur développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Painlevé

M. Painlevé développe son interpellation. M. Painlevé développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Barthou

M. Barthou développe son interpellation. M. Barthou développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Deschanel

M. Deschanel développe son interpellation. M. Deschanel développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Moutet

M. Moutet développe son interpellation. M. Moutet développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Augagneur

M. Augagneur développe son interpellation. M. Augagneur développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Painlevé

M. Painlevé développe son interpellation. M. Painlevé développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Barthou

M. Barthou développe son interpellation. M. Barthou développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Deschanel

M. Deschanel développe son interpellation. M. Deschanel développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Moutet

M. Moutet développe son interpellation. M. Moutet développe son interpellation.

Le Répertoire de M. Augagneur

M. Augagneur développe son interpellation. M. Augagneur développe son interpellation.

DERNIERS DÉPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Au Conseil Général LA SEANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Duverger, président. M. Le préfet y assiste.

LES VŒUX

Après l'adoption du procès-verbal, M. le préfet indique que le vœu de M. Alexis, adopté à l'unanimité, par le conseil général, aux élections de 1918...

M. M. Clément Lévy, Adrien, H.-M. Maurel, Bédard, Barthélemy. Le conseil général avertit le vœu que les indemnités pour décès de vie allouées au personnel de l'Etat...

L'AMENAGEMENT DU RHONE M. H. H. Maurat donne lecture d'un rapport sur les travaux effectués par le conseil général pour l'aménagement agricole, industriel et commercial du Rhône...

Le ravitaillement de Marseille en charbon M. Chancel demande à poser une question à M. le préfet relative à la situation du ravitaillement de Marseille en charbon...

M. le préfet commence par rappeler les mesures que le conseil général a prises pour le ravitaillement de Marseille en charbon...

M. Chancel déclare que la situation est normale, mais il ne veut pas cependant s'y arrêter. Il se demande cependant comment il se fait qu'il n'y ait pas eu de charbon...

M. Maurel. — Foire de Marseille. — M. H.-M. Maurel rappelle que, sur la proposition de M. Duverger, le conseil général émit un vœu en faveur d'une foire annuelle à Marseille...

M. Clément Lévy. — Sanatorium des tuberculeux. — M. Clément Lévy indique à ses collègues que toutes les études techniques sont faites, mais que la Commission, malgré ses recherches et ses démarches nombreuses n'a pas pu trouver, dans le département, une propriété remplissant toutes les conditions exigées par un sanatorium.

M. Clément Lévy. — Sanatorium des tuberculeux. — M. Clément Lévy indique à ses collègues que toutes les études techniques sont faites, mais que la Commission, malgré ses recherches et ses démarches nombreuses n'a pas pu trouver, dans le département, une propriété remplissant toutes les conditions exigées par un sanatorium.

M. Clément Lévy. — Sanatorium des tuberculeux. — M. Clément Lévy indique à ses collègues que toutes les études techniques sont faites, mais que la Commission, malgré ses recherches et ses démarches nombreuses n'a pas pu trouver, dans le département, une propriété remplissant toutes les conditions exigées par un sanatorium.

M. Clément Lévy. — Sanatorium des tuberculeux. — M. Clément Lévy indique à ses collègues que toutes les études techniques sont faites, mais que la Commission, malgré ses recherches et ses démarches nombreuses n'a pas pu trouver, dans le département, une propriété remplissant toutes les conditions exigées par un sanatorium.

M. Clément Lévy. — Sanatorium des tuberculeux. — M. Clément Lévy indique à ses collègues que toutes les études techniques sont faites, mais que la Commission, malgré ses recherches et ses démarches nombreuses n'a pas pu trouver, dans le département, une propriété remplissant toutes les conditions exigées par un sanatorium.

M. Clément Lévy. — Sanatorium des tuberculeux. — M. Clément Lévy indique à ses collègues que toutes les études techniques sont faites, mais que la Commission, malgré ses recherches et ses démarches nombreuses n'a pas pu trouver, dans le département, une propriété remplissant toutes les conditions exigées par un sanatorium.

M. Clément Lévy. — Sanatorium des tuberculeux. — M. Clément Lévy indique à ses collègues que toutes les études techniques sont faites, mais que la Commission, malgré ses recherches et ses démarches nombreuses n'a pas pu trouver, dans le département, une propriété remplissant toutes les conditions exigées par un sanatorium.

M. Clément Lévy. — Sanatorium des tuberculeux. — M. Clément Lévy indique à ses collègues que toutes les études techniques sont faites, mais que la Commission, malgré ses recherches et ses démarches nombreuses n'a pas pu trouver, dans le département, une propriété remplissant toutes les conditions exigées par un sanatorium.

M. Clément Lévy. — Sanatorium des tuberculeux. — M. Clément Lévy indique à ses collègues que toutes les études techniques sont faites, mais que la Commission, malgré ses recherches et ses démarches nombreuses n'a pas pu trouver, dans le département, une propriété remplissant toutes les conditions exigées par un sanatorium.

La Bataille des Flandres Communiqué anglais

Le 25 Octobre, 24 h. 40. La nuit dernière, nos escadrons ont fait deux tentatives contre notre ligne au nord de La Bassée. Le premier détachement a été repoussé par nos feux avant d'arriver sur nos fils de fer, le deuxième a réussi à pénétrer dans nos tranchées, mais il en a été aussitôt rejeté. Un de nos hommes a disparu.

Nous avons fait quelques prisonniers au cours de rencontres de patrouilles à l'est de Poelcapelle. Notre artillerie a été active toute la journée sur le front de bataille. La nuit dernière, nos escadrons ont attaqué, avec d'excellents résultats, les usines et les voies ferrées vers Serrebruck. Plus de trois tonnes et demi d'explosifs ont été jetées par nos appareils de marine sur les usines de Serrebruck, situées immédiatement à l'ouest de Serrebruck. Les dégâts sont considérables et plusieurs incendies ont été observés.

Quinze cents kilos d'explosifs ont été également lancés par une autre escadrille sur les gares, les nœuds de chemin de fer et les voies de garage de Serrebruck et des environs. Des coups au but ont provoqué de nombreuses explosions. Un train qui se dirigeait sur Serrebruck a été atteint par une bombe et a été détruit. Au total, nous avons jeté cinq tonnes d'explosifs, malgré la défense aérienne acharnée de l'ennemi.

Au début de notre incursion, les conditions atmosphériques ont été favorables, mais plus tard, le temps est devenu très mauvais. De la pluie, des nuages bas et un vent violent ont rendu très difficile le retour de nos appareils.

Le 24, le temps sur le front britannique s'est un peu amélioré. Cependant, des nuages épais et un fort vent d'Ouest ont entravé le travail de nos appareils d'observation et de combat. Dans la journée, 154 projectiles ont été jetés sur des cantonnements ennemis; 12 gros bombes sur un aérodrome près de Courtrai et 74 sur des troupes allemandes, dans les tranchées et à découvert.

Par moments, les combats ont été acharnés, quatre appareils ennemis ont été abattus par nos pilotes et un circonvoleur par notre infanterie; trois avions biplans allemands sont tombés avec des avaries. Six des nôtres ne sont pas rentrés.

Le discours de M. Barthou à l'extrême-gauche Paris, 25 Octobre. Tout l'intérêt de la séance de cet après-midi a résidé dans la réapparition à la tribune de M. Barthou, qui n'avait pas pris la parole depuis la Chambre depuis le début des hostilités, et dans l'intervention de M. Albert Thomas.

M. Barthou a résumé les points de son discours, et a été interrompu fréquemment par l'extrême-gauche. Les prévisions dont il a fait mention ont été jugées trop optimistes, et l'Assemblée, au moment de son départ, a été interrompue par les socialistes.

M. Barthou a résumé les points de son discours, et a été interrompu fréquemment par l'extrême-gauche. Les prévisions dont il a fait mention ont été jugées trop optimistes, et l'Assemblée, au moment de son départ, a été interrompue par les socialistes.

M. Barthou a résumé les points de son discours, et a été interrompu fréquemment par l'extrême-gauche. Les prévisions dont il a fait mention ont été jugées trop optimistes, et l'Assemblée, au moment de son départ, a été interrompue par les socialistes.

M. Barthou a résumé les points de son discours, et a été interrompu fréquemment par l'extrême-gauche. Les prévisions dont il a fait mention ont été jugées trop optimistes, et l'Assemblée, au moment de son départ, a été interrompue par les socialistes.

M. Barthou a résumé les points de son discours, et a été interrompu fréquemment par l'extrême-gauche. Les prévisions dont il a fait mention ont été jugées trop optimistes, et l'Assemblée, au moment de son départ, a été interrompue par les socialistes.

M. Barthou a résumé les points de son discours, et a été interrompu fréquemment par l'extrême-gauche. Les prévisions dont il a fait mention ont été jugées trop optimistes, et l'Assemblée, au moment de son départ, a été interrompue par les socialistes.

M. Barthou a résumé les points de son discours, et a été interrompu fréquemment par l'extrême-gauche. Les prévisions dont il a fait mention ont été jugées trop optimistes, et l'Assemblée, au moment de son départ, a été interrompue par les socialistes.

M. Barthou a résumé les points de son discours, et a été interrompu fréquemment par l'extrême-gauche. Les prévisions dont il a fait mention ont été jugées trop optimistes, et l'Assemblée, au moment de son départ, a été interrompue par les socialistes.

M. Barthou a résumé les points de son discours, et a été interrompu fréquemment par l'extrême-gauche. Les prévisions dont il a fait mention ont été jugées trop optimistes, et l'Assemblée, au moment de son départ, a été interrompue par les socialistes.

LA BATAILLE DU CHEMIN DES DAMES Nouveaux succès des Troupes françaises

Le nombre des prisonniers dépasse 11.000 Communiqué officiel Paris, 25 Octobre. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant: Nos troupes ont opéré, ce matin, une progression générale au delà des positions atteintes hier soir. Elles bordent actuellement le canal de l'Oise à l'Aisne. Le village et la forêt de Pinon sont entre nos mains, ainsi que le village de Pargny-Filain.

Au sud de Filain, où nos patrouilles ont pénétré, nous occupons les fermes Saint-Martin et de La-Chapelle-Sainte-Eustache. Le village, sous notre pression, a dû abandonner un important matériel, parmi lequel une vingtaine de canons, dont plusieurs obusiers de 150.

Le total des canons capturés par nous depuis le 23, et actuellement recensés, est d'environ 120, auquel il faut ajouter plusieurs centaines de mitrailleuses et de mitrailleurs.

Plus à l'est, notre infanterie a occupé des positions très importantes, notamment la ferme Saint-Martin, en avant des Bochettes, et la chapelle Sainte-Eustache, en avant de la ferme La Royale. Nos détachements ont même pénétré plus au nord, jusqu'au village de Filain, où ils ont pris pied.

Cette avance va avoir pour première conséquence d'obliger les Allemands à évacuer complètement les positions, devenant ainsi bien pour eux, à l'ouest du canal de l'Oise à l'Aisne, dans le triangle formé par ce canal, la route Soissons-Leon et le chemin des Dames. C'est un événement très intéressant, car tout système de défense s'en trouvera sérieusement affaibli.

Les prisonniers continuent à affluer à l'arrière. Pour la seule journée, du 25, on compte pas moins de trois mille, et leur chiffre atteint onze mille en trois jours. Les prises de matériel ne sont pas moins importantes, ce qui indique une retraite précipitée de l'ennemi. Le total des canons levés est de 120, dont 20 pour aujourd'hui, quant aux mortiers de tranchée et aux mitrailleuses, ils se comptent par centaines.

En présence d'un tel résultat, le commandant allemand de cet après-midi se montre tout à fait laconique. Il fait seulement mention de rafales d'artillerie et de reconnaissances effectuées dans la nuit. Le communiqué de l'Aisne s'affirme très brillante, et elle ira encore en s'élargissant par la suite.

Les Scandales de Paris Les Millions du «Journal» L'instruction sur l'arrestation de MM. Pierre Lenoir et Epinoche Paris, 25 Octobre. La matinée de M. Drioux, juge d'instruction, chargé de l'enquête de commerce avec l'étranger, contre MM. Lenoir et Epinoche, a été très intéressante. Le tribunal de la Seine, et Pierre Lenoir, a été tout entier rempli par une conférence du juge avec le procureur de la République, M. Lescouvé.

M. Drioux a reçu la longue et précise déposition de M. Lenoir, qui a déclaré que le matin de leur chambre respective, qu'on leur avait ménagé au «centre» où sont installés les bureaux de service de la police judiciaire, deux bureaux de nuit, l'un au 1er étage, et l'autre au 2nd, mais ayant pour garçons des inspecteurs de la Sûreté.

M. Drioux a reçu la longue et précise déposition de M. Lenoir, qui a déclaré que le matin de leur chambre respective, qu'on leur avait ménagé au «centre» où sont installés les bureaux de service de la police judiciaire, deux bureaux de nuit, l'un au 1er étage, et l'autre au 2nd, mais ayant pour garçons des inspecteurs de la Sûreté.

M. Drioux a reçu la longue et précise déposition de M. Lenoir, qui a déclaré que le matin de leur chambre respective, qu'on leur avait ménagé au «centre» où sont installés les bureaux de service de la police judiciaire, deux bureaux de nuit, l'un au 1er étage, et l'autre au 2nd, mais ayant pour garçons des inspecteurs de la Sûreté.

M. Drioux a reçu la longue et précise déposition de M. Lenoir, qui a déclaré que le matin de leur chambre respective, qu'on leur avait ménagé au «centre» où sont installés les bureaux de service de la police judiciaire, deux bureaux de nuit, l'un au 1er étage, et l'autre au 2nd, mais ayant pour garçons des inspecteurs de la Sûreté.

M. Drioux a reçu la longue et précise déposition de M. Lenoir, qui a déclaré que le matin de leur chambre respective, qu'on leur avait ménagé au «centre» où sont installés les bureaux de service de la police judiciaire, deux bureaux de nuit, l'un au 1er étage, et l'autre au 2nd, mais ayant pour garçons des inspecteurs de la Sûreté.

M. Drioux a reçu la longue et précise déposition de M. Lenoir, qui a déclaré que le matin de leur chambre respective, qu'on leur avait ménagé au «centre» où sont installés les bureaux de service de la police judiciaire, deux bureaux de nuit, l'un au 1er étage, et l'autre au 2nd, mais ayant pour garçons des inspecteurs de la Sûreté.

M. Drioux a reçu la longue et précise déposition de M. Lenoir, qui a déclaré que le matin de leur chambre respective, qu'on leur avait ménagé au «centre» où sont installés les bureaux de service de la police judiciaire, deux bureaux de nuit, l'un au 1er étage, et l'autre au 2nd, mais ayant pour garçons des inspecteurs de la Sûreté.

M. Drioux a reçu la longue et précise déposition de M. Lenoir, qui a déclaré que le matin de leur chambre respective, qu'on leur avait ménagé au «centre» où sont installés les bureaux de service de la police judiciaire, deux bureaux de nuit, l'un au 1er étage, et l'autre au 2nd, mais ayant pour garçons des inspecteurs de la Sûreté.

SUR LE FRONT ITALIEN L'Offensive autrichienne

Communiqué officiel Rome, 25 Octobre. Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant: Hier matin, après quelques heures de trêve, l'adversaire a de nouveau ouvert sur tout le front un violent feu d'artillerie qui s'est changé en feu de destruction entre les pentes sud du Romboin et la région septentrionale du plateau de Bainsizza. Les unités de fortes masses d'infanterie ont été lancées à l'attaque de nos positions. La gorge de Saga a résisté au choc ennemi, mais plus au sud, favorisée par le brouillard qui annule les effets de notre tir de barrage, l'adversaire a réussi à dépasser notre ligne avancée sur la gauche de l'Isone. Ensuite, se servant des débrouilles offertes de sa tête de pont de Santa-Maria et Santa-Lucia, il a porté le combat sur les pentes de la rive gauche du fleuve.

Simultanément de puissantes attaques débouchèrent à l'ouest du Romboin (plateau de Bainsizza) et sur les pentes du mont San-Gabriele ont été repoussées par nos troupes qui, par des contre-attaques successives, ont capturé quelques centaines de prisonniers. De puissantes actions de feu exécutées par l'ennemi sur le Carsò ont été efficacement contre-battues.

Crise Ministérielle en Italie Le ministère Boselli en minorité Rome, 26 Octobre, 2 h. matin. La Chambre, après la déclaration de M. Boselli et un discours de M. Sonnino, la clôture est prononcée. M. Boselli déclare accepter l'ordre du jour de M. Calliani, ainsi conçu: «La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement, passe au vote des douzièmes provisoires».

M. Boselli demande le vote par division et pose la question de confiance, sur la première partie de l'ordre du jour. La première partie est rejetée à l'appel nominal par 314 voix contre 196 et 5 abstentions.

Les Evénements militaires d'après les Bulletins ennemis Genève, 25 Octobre. Le communiqué autrichien s'exprime ainsi: Sur le front nord par les groupes d'armées commandés par le maréchal von Conrad, actions d'artillerie. Sur le front oriental de la guerre et de l'Albanie. La situation est sans changement. Le communiqué allemand est ainsi libellé: Sur le théâtre oriental de la guerre, rien à signaler.

L'interdiction des Exportations pour les Pays Scandinaves Paris, 25 Octobre. En conformité d'une décision du Conseil des ministres, les dérogations générales de toute nature, précédemment consenties en ce qui concerne l'exportation de certains marchandises prohibées, à destination des pays Scandinaves et de la Hollande, sont supprimées. D'autre part, l'effet des autorisations déjà délivrées, non périmées et qui n'ont pas encore été utilisées, est suspendu. Au cas où

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE M^{me} veuve Marius Mallard; M^{me} Marguerite Mallard et leurs familles remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de M. Marius-François MALLARD, leur époux et père regretté, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée le mardi 29 octobre, à 10 heures 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, boulevard Bailly.

AVIS DE MESSE La messe de sortie de deuil pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre CHARVET Musicien au 11^e régiment d'infanterie. Mort au champ d'honneur aura lieu aujourd'hui vendredi, à 10 heures 30, en l'église Saint-Philippe, rue Sylvabelle.

LAIT CONDENSÉ FARINE LACTÉE NESTLÉ LA MARQUE PRÉFÉRÉE LIP LIP CADRAN LUMINEUX

La Société Marseillaise reçoit les souscriptions réduites et irrécouvrables, à l'augmentation de capital de la Compagnie Générale Transatlantique

Coupons de Novembre AVEC PRIME Le Crédit Commercial de France

Banque Nationale de Crédit Succursale de Marseille, 59, rue Saint-Ferréol Opérations de Bourses et de Titres: Souscription des Bons de la Défense Nationale et à toutes les Emissions Comptes de Dépôts productifs d'intérêts

Inouï et Merveilleux 62 fr. TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAIGE ET DE VENTS INCASSABLES A l'Inqui Tailleur Rue Colbert, 18, MARSEILLE (Rue St-Ferréol, 60) Bld de la Napoléon, 37 AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

The Farmers' Loan and Trust Company NEW-YORK PARIS BORDEAUX 41, Boulevard Haussmann 8, Cours du Chapeau-Rouge DEUX AGENCES DANS LA ZONE DES ARMÉES Accréditée par le Trésor des Etats-Unis comme Agent Spécial auprès des Intendants et Trésoriers Payeurs aux Armées Américaines en France Facilite les affaires de banque avec les Etats-Unis LONDRES: 26, Old Broad Street, E. C. 2, et 16, Pall Mall East, S. W. 1.

La Victoire de l'Aisne Nouvelle progression des troupes françaises

La prise de Pinon et de Pargny. — Les prisonniers affluent de tous les points d'attaque. Front français, 25 Octobre. De l'ouvrage spécial de l'Agence Havas: La progression de notre avance dans la vallée de l'Ailette, vers le canal de l'Oise à l'Aisne a été très remarquable. Les Allemands ont compris que leur situation, dans le fond de cette vallée, dont nous occupons maintenant les hauteurs, sur le plateau du chemin des Dames, était intenable sous le feu de notre artillerie qui les dominait. Nos troupes, pleines d'entrainement et animées d'un esprit merveilleux, tiennent le contact avec eux.

Nous nous sommes emparés ce matin du village de Pinon, qui porte, sur ce point, notre avance à plus de 4 kilomètres de nos lignes de départ. Nous avons également levé la haute forêt de Pinon, qui se dressait à quelques centaines de mètres à l'est du village, sur un pion élevé, dont les Allemands avaient fait un important observatoire.

Le village fortifié de Pargny-Filain, situé à l'est de la Malmaison, et dans lequel l'ennemi résistait encore, a été pris en entier, ainsi que les vastes carrières de Charbon de l'Ourme, qui avaient pu tenir temporairement grâce à l'écrêtement des pentes auxquelles elles étaient accrochées.

Le nombre des prisonniers augmente sans cesse, sans discontinuer, de tous les points d'attaque. Il en est de même des canons, dont plus de cent ont déjà été pris, ainsi que plusieurs centaines de mitrailleuses et de mitrailleurs.

Notre progression continue, malgré la pluie qui n'a pas cessé de tomber pendant toute la journée.

M. Painlevé félicite le général Pétain M. Painlevé adresse le télégramme suivant au général Pétain: «Je suis heureux, mon cher général, de vous envoyer, pour votre brillante victoire, les plus vives félicitations du gouvernement français. Les succès de nos armées, que qualifie la Chambre des députés, et l'unanimité, d'adresser les remerciements de la Nation.»

Le général méthode, la préparation minutieuse effectuée par les chefs, la vigueur et l'élan irrésistibles de vos soldats, viennent, en quelques heures, de libérer une nouvelle partie de notre territoire. Les succès de nos armées, que qualifie la Chambre des députés, et l'unanimité, d'adresser les remerciements de la Nation.

L'hommage aux régiments héroïques Front français, 25 Octobre. De l'ouvrage spécial de l'Agence Havas: Le général commandant en chef vient de s'adresser à l'ordre de l'armée le bataillon de fusiliers marins, le 4^e régiment d'infanterie, le 8^e régiment d'infanterie, les compagnies de génie 2^e et 3^e du 7^e régiment, 2^e et 3^e bataillon 13^e territorial du 3^e régiment.

Pour le bataillon de fusiliers marins et pour le 8^e régiment d'infanterie, c'est la troisième fois qu'ils sont cités à l'ordre de l'armée.

Le bataillon de fusiliers marins, les compagnies de génie, les divisions auxiliaires et les régiments d'infanterie, ont été passés en revue ce matin par le général en chef qui leur a remis les croix décernées. Jamais notre armée n'a eu un autre plus vigoureux, plus guerrier et pendant que les musiques jouaient, revenaient au cœur les vers de la Marseillaise: «S'ils tombent, nos Français les remplaceront en prodige de nouveaux, contre vous tous prêts à se battre.»

Le roi d'Angleterre félicite nos troupes Paris, 25 Octobre. Le roi George V a adressé au président de la République le télégramme suivant: Buckingham, 25 Octobre. — Je réjouis de la République française, je me réjouis avec Monsieur le président et avec la Nation française de la splendide victoire remportée par vos vaillantes troupes sur le front de l'Aisne et vous présente à cette occasion mes plus chaudes félicitations. — Signé: George V, R. I.

LA SITUATION MILITAIRE Paris, 25 Octobre, 2 h. 10. La troisième journée de la bataille de l'Aisne a été très remarquable. Nos succès jusqu'à présent, remportés par l'armée commandée par le général Maiseux, ayant solidement consolidé nos positions, nous avons pu nous lancer, le 25, sur de nouvelles offensives, ce matin, à l'attaque, et nous avons une action combinée aux deux ailes, tandis que le centre restait immobile, ayant progressé dans la soirée du 24. Nous avons maintenant, dans ce secteur, un front avancé rectiligne de huit kilomètres de longueur, qui borde la voie ferrée Soissons-Vaux-la-Vieille, et qui est bordé au sud par le mont des Singes, par la forêt de Pinon et par la ferme Rozy avant d'aboutir à Chavignon.

Il y a eu, sur la gauche du front d'attaque, une avance très importante, que l'on peut évaluer à plus de deux kilomètres, et qui nous a donné le village de Pinon et plus au nord encore, la forêt du même nom. Nous avons maintenant, dans ce secteur, un front avancé rectiligne de huit kilomètres de longueur, qui borde la voie ferrée Soissons-Vaux-la-Vieille, et qui est bordé au sud par le mont des Singes, par la forêt de Pinon et par la ferme Rozy avant d'aboutir à Chavignon.

La droite, le front allemand formait auparavant saillant dans nos lignes. La situation est maintenant inversée par notre progression d'aujourd'hui, qui a amené nos troupes au con-

front de la droite, le front allemand formait auparavant saillant dans nos lignes. La situation est maintenant inversée par notre progression d'aujourd'hui, qui a amené nos troupes au con-

front de la droite, le front allemand formait auparavant saillant dans nos lignes. La situation est maintenant inversée par notre progression d'aujourd'hui, qui a amené nos troupes au con-

